PLATE - FORME DES ASSOCIATIONS COMORIENNES DE SEINE SAINT-DENIS

RAPPORT DE LA PLATE-FORME DES ASSOCIATIONS COMORIENNES DE LA SEINE SAINT-DENIS

DES ASSISES SUR LA DIASPORA COMORIENNE POUR LE DEVELOPPEMENT ET LE DIALOGUE

REDACTEURS : Ibrahim Mahafidh Eddine / Abdoulkarim Hassan Mahamdou

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION 3

1 ASSISES DE LA DIASPORA 4

1.1 POURQUOI A DUNKERQUE ? 4

3 SPECIFICITES DES ASSISES 4

4 VALORISATION DU POTENTIEL DE LA DIASPORA POUR LE DEVELOPPEMENT 5

4.1 STRUCTURATION DE LA DIASPORA 5

4.2 L'EXEMLPE DE LA SEINE SAINT DENIS AVEC LA PLATE-FORME DES ASSOCIATIONS COMORIENNES DU DEPARTEMENT 6

4.3 IMPACT DES ASSISES POUR LE CONSEIL GENERAL DU 93 6

4.4 COMMENT DYNAMISER LA PLATE-FORME (PFAC-93) 7

5 IMPORTANCE D'UNE POLITIQUE COHERENTE PERMETTANT UNE CONTRIBUTION EFFICACE DE LA DIASPORA 7

6 LA DIASPORA AGENT ACTIF PIOUR LE DEVELOPPEMENT 8

6.1 ROLE DES INITIATIVES DE LA DIASPORA POUR CONTRIBUER AU DEVELOPPEMENT 8

7 RECOMMANDATIONS 8

7.1 POLITIQUE 8

7.2 RESEAUX 9

8 CONCLUSION 10

9 ANNEXES 11

9.1 DONNEES ECONOMIQUES ET STATISTIQUES DE LA BANQUE CENTRALE DES COMORES 11

9.2 PRESENTATION DU PROGRAMME FRANCO-COMORIEN DE CO-DEVELOPPEMENT 18 24

INTRODUCTION

Le contexte économique est extrêmement pesant partout dans le monde et aux Comores en particulier. De ce contexte difficile, les autorités doivent répondre par des actions publiques fortes et renouvelées et surtout respectueuses des volontés de la diaspora. Force est de rappeler que l'archipel des Comores dans son ensemble, l'île de Ngazidja en particulier, vivent sous perfusion de la diaspora. Des milliers d'hommes et de femmes, de tout âge, n'hésitent pas à donner pour le pays d'origine. D'où l'importance d'instaurer avec elle un partenariat actif dans les efforts de développement des Comores. Ces assises ont été organisé nous dit-on, dans l'optique d'une contribution active émanant de la diaspora dans le but d'initier un dialogue constructif entre la diaspora et les autorités de l'île de Ngazidja. C'est dans ce contexte que le gouvernorat de l'île a décidé d'organiser ces assises, lesquelles ne sont pas les premières du genre, contrairement à ce que nous avons entendu. Malgré les appels au boycott des assises, lancés en France et aux Comores, probablement à juste titre, jamais dans des assises, la diaspora s'est saisit de cette occasion pour s'exprimer aussi nombreux et aussi fort. Sera-t-elle entendue ? C'est un autre débat. En tout cas, elle a témoigné de nombreuses entailles, d'absence de cohésion entre les autorités locales et la diaspora et de structuration de cette dernière. Elle a appelé à une politique de cohésion afin de coordonnées les synergies des uns et des autres.

Il était donc très important de voir que les assises ont permis de vérifier l'absence de cohésion et d'unité des composantes de la diaspora. Entre autres sur la pertinence de ses orientations et dans l'adhésion des autorités comoriennes à leurs projets.

Des temps de réflexion réservés, trois séries d'ateliers ont été proposés. Le choix d'ateliers des personnes présentes a été respecté tout en équilibrant la participation dans chacun d'entre eux. Des pistes de réflexions ont été esquissées en séance plénière par les rapporteurs des différents ateliers.

Ces assises confortent donc le conseil général de la Seine Saint-Denis et la plate-forme des associations comoriennes du département (PFAC-93) dans leur combat pour la promotion d'une démarche fédérative des associations comoriennes du département. Cette approche de rassemblement est confortée par les assises comme levier pour le développement des Comores et de l'île de Ngazidja. La nécessité d' « un pacte social pour le développement » pour faire face aux besoins de l'île s'affirme donc plus que jamais. C'est pourquoi, la plate-forme des associations comoriennes de la Seine Saint-Denis a proposé qu'on s'engage sans tarder dans cette voie de rassemblement des structures associatives comoriennes au sein des collectivités ayant signées des accords de coopération avec l'île de Ngazidja. Cette démarche peut comporter plusieurs grands chantiers d'actions revendicatives, telles les questions organisationnelles de la diaspora comorienne de France très présente dans les assises, favoriser l'accompagnement de proximité des entrepreneurs issus de la diaspora.

Une synthèse générale des assises sera faite sous peu. Elle rendra compte fidèlement et quasi exhaustivement du déroulement des assises. Mais en attendant, la plate-forme donne son sentiment sur ces assises à travers ce Rapport.

RAPPORT DE LA PFAC-93

1 ASSISES DE LA DIASPORA

1.1 POURQUOI A DUNKERQUE ?

Le choix de la ville Dunkerque ne s'est pas fait au hasard, nous dit-on. En effet, c'est ici que se sont installés les premiers comoriens venus en France. « Bienvenue à la diaspora comorienne, aux autorités de l'île de Ngazidja ainsi qu'aux nombreux partenaires de l'évènement. C'est ainsi que le Sénateur Maire de Dunkerque **M. Michel DELBARRE** à ouvert samedi 24 novembre 2012, le matin, les assises sur la diaspora Comorienne pour le développement et le dialogue organisées par le gouvernorat de Ngazidja. La ville de Dunkerque est très fière et heureuse de vous accueillir et vous remercie pour cet honneur. Vous auriez pu aller ailleurs et à juste titre ». Il est vrai que d'autres régions pourraient, à plus d'un titre, accueillir ces assises, entre autres, en raison de la présence d'une forte communauté comorienne ou encore de l'existence de protocoles de coopérations entre ces régions et l'île de Ngazidja. Ceci est valable, entre autres, pour la région PACA et le département de la Seine Saint-Denis. Le choix des organisateurs s'est porté sur Dunkerque. Dans la perspective de mise en place des recommandations des assises, d'autres rencontres seront organisées probablement dans d'autres régions notamment dans la région PACA ou encore dans le département de la Seine Saint-Denis.

1.2 PARTENAIRES DES ASSISES

Les partenaires de ces assises sont, entre autres :

- La ville de Dunkerque
- L'ORTC
- La SNPCF
- Le PFCC
- La région PACA
- LA BCC …

Il convient de préciser que malgré l'existence d'un protocole de coopération signé entre la Seine Saint-Denis et l'île de Ngazidja, le département ne figure pas parmi les partenaires de cet événement pour des motivations que nous ignorons.

RAPPORT DE LA PFAC-93

3 SPECIFICITES DES ASSISES

Face à une Diaspora de plus en plus exigeante et motivée à s'impliquer activement dans le développement de leur pays, les autorités politiques Comoriennes se retrouvent dans l'obligation de structurer et coopérer sur des bases saines avec ce premier bailleur de fonds pour les Comores avec en 2011, des transferts bruts captés par le système bancaire de plus de 45,5 milliards FC (soit 92,6 millions d'euros : selon données de la Banque Centrale des Comores),

Face à une gestion catastrophique des maigres ressources nationales et de ces politiciens prédateurs qui s'accaparent de façon illicite les biens du pays, la grogne s'amplifie et le risque d'implosion de certaines formations n'a jamais été aussi grand,

Avec une diaspora active qui participe au soutien des besoins quotidiens des familles restées au pays, allant de l'achat de denrées alimentaires aux règlements de la facture d'électricité, en passant par l'acquittement des droits de scolarité.

Des fonds importants servent également au financement d'activités sociales (construction d'écoles, de dispensaires, de centres culturels, d'aménagement de centres sportifs…),

Ces transferts de fonds des émigrés comoriens sont un véritable levier économique et une force politique que les différents gouvernements s'appuient depuis pour leurs gestions et pour définir l'orientation de leurs stratégies de gouvernance.

Ces assises étaient aussi l'occasion de faire un bilan des partenariats Franco-Comoriens sur la coopération décentralisée et de l'outil du PAD (Programme d'Accompagnement à la Décentralisation).

L'idée d'organiser des Assises de la diaspora Comorienne en France ne date pas d'aujourd'hui mais un bilan plus approfondi et un plan d'action cohérent doivent émerger de cette nouvelle initiative.

4 VALORISATION DU POTENTIEL DE LA DIASPORA POUR LE DEVELOPPEMENT

4.1 STRUCTURATION DE LA DIASPORA

Des actions facilitatrices pour favoriser l'implication ainsi que la structuration de la Diaspora ont été proposées lors des assises de la Diaspora.
Ces solutions constituent un dispositif destiné à aider et à favoriser la diaspora à investir dans des secteurs innovants aux Comores.
Instaurer des moyens facilitateurs pour inciter la diaspora à entreprendre dans le secteur privé serait un levier économique considérable pour le développement des Comores.

RAPPORT DE LA RFAC-93

Quelques propositions ont été avancées à savoir :

- **Créer une banque d'investissement dédiée à la Diaspora**
- **Créer une plateforme d'appui et d'accompagnement aux initiatives de la Diaspora (ingénierie de projets ici et là bas)**
- **Mettre en place des dispositions fiscales et attractives pour l'investissement de la Diaspora**
- **Mettre en place des mécanismes de sauvegarde pour les entrepreneurs présents sur les filières fortement concurrencées (exemple : produits alimentaires)**
- **Inciter les banques à créer des produits financiers et immobiliers attractifs pour la Diaspora**
- **Créer une conférence des partenaires du co-développement et de la coopération décentralisée**
- **Créer le forum des entrepreneurs de la diaspora**
- **Créer un bureau d'informations France - Comores : guichet unique pour la diaspora**
- **Créer un « guichet douanier pour la diaspora » associé à des mesures douanières spécifiques**
- **Créer un cadre légal et juridique des pépinières**
- **Développer une vraie politique d'appui à l'entreprenariat en liaison avec les Chambres de Commerce, les Universités, et les Instituts de Formation Professionnelle**

Il s'agit aussi, en marge de ces mesures d'apporter ce qui n'existe pas sur place : de chercher à comprendre pourquoi telle pratique ou telle technique n'existe pas sur le plan local.
Ces choix de concepts permettront au-delà de faire une analyse sur la difficulté de mise en œuvre (cela est peut être lié à des questions culturelles, éthiques, idéologiques ou religieuses…)

4.2 L'EXEMLPE DE LA SEINE SAINT DENIS AVEC LA PLATE-FORME DES ASSOCIATIONS COMORIENNES DU DEPARTEMENT

La démarche initiée par les Associations Comoriennes du Département 93 reste un modèle fiable de mutualisation des compétences associatives.

La Plate-Forme des Associations Comoriennes du 93 (PFAC-93) regroupe les associations de solidarité pour le développement des Comores et celles qui œuvrent pour l'intégration et l'insertion sociale dans le Département du 93.
Les priorités de la PFAC-93 rentrent dans le cadre du développement de la politique de coopération décentralisée mise en place entre la France et les Comores.

- **Engager des synergies entre l'action des pouvoirs publics et celles des associations, gage d'efficacité dans la conduite des programmes de développement.**
- **Favoriser la coopération entre les associations, les autres acteurs de la société civile, les collectivités territoriales et les pouvoirs publics.**
- **Impulser une nouvelle dynamique de solidarité sur le territoire français au profit des Comores.**
- **Assurer la représentation des associations comoriennes du département au niveau des instances associatives nationales,**
- **Etre un espace d'échanges et d'information pour les associations en leur apportant les conseils nécessaires au renforcement de leurs capacités d'action,**
- **Valoriser l'apport des associations à la coopération internationale et d'affirmer l'implication des personnes issues de l'immigration dans le développement des Comores.**

Malgré le dynamisme et les compétences de son équipe, un manque de moyens (matériel, financier et institutionnel) handicape sérieusement les actions et l'efficacité de la PFAC-93 sur le terrain.
Ce déficit déstabilise l'élan entrepris par la PFAC-93 et risque de compromettre ses objectifs à court terme.

RAPPORT DE LA PFAC-93

4.3 IMPACT DES ASSISES POUR LE CONSEIL GENERAL DU 93

La grande campagne publicitaire menée par la Plate-Forme des Associations Comoriennes du 93 lors des Assises de la diaspora comorienne à Dunkerque fut sans aucun doute une énorme opération de marketing en faveur du Conseil Général de la Seine Saint-Denis.

La visibilité du Conseil Général de la Seine Saint-Denis dans ce genre d'évènement ne fait que renforcer sa place en tant que partenaire privilégié pour le développement des Comores. Ce positionnement constitue un atout considérable pour le Conseil Général dans sa stratégie de solidarité internationale. De cette crédibilité nationale, le Conseil Général de la Seine Saint-Denis s'impose comme la structure opérationnelle aussi bien sur le plan de la coopération que dans le soutien des projets de développement entre la France et les Comores.

L'initiative de la création très prochainement d'un groupe pays France-Comores doit propulser le Conseil Général de la Seine Saint-Denis au premier plan de cette structure. Elle donnera ainsi une place prépondérante au Conseil Général de la Seine Saint-Denis de ses relations historiques avec les Comores. Pour réconforter cette démarche, un renforcement du partenariat entre le Conseil Général de la Seine Saint-Denis et la Plate-Forme des Associations Comoriennes de la Seine Saint-Denis s'avère indispensable pour jouer le rôle relais sur le terrain.

4.4 COMMENT DYNAMISER LA PLATE-FORME (PFAC-93)

Le rôle et la position de la Plate-Forme des Associations Comoriennes de la Seine Saint-Denis (PFAC-93) sont de plus en plus visibles et opérationnels sur le terrain. La PFAC-93 est citée comme une référence sûre dans les milieux associatifs comoriens.

Pour continuer à jouer ce rôle moteur en étroite collaboration avec le Conseil Général de la Seine Saint-Denis, il est urgent de dynamiser la PFAC-93, aussi sur le plan institutionnel que matériel.

La mauvaise préparation du déplacement de la PFAC-93 pour se rendre aux Assises de la Diaspora Comorienne à Dunkerque illustre bien ce manque de moyens de la PFAC-93 et ses faibles capacités opérationnelles pour intervenir efficacement sur le terrain aujourd'hui.
Pour donner plus de souffle à la PFAC-93, il faut pour cela :

- Donner plus de moyens matériel à la PFAC-93 pour communiquer plus efficacement avec les Associations Comoriennes.
- Création d'un site internet pour la PFAC-93.
- Mise à disposition d'un bureau opérationnel pour la PFAC-93 (avec des moyens de fonctionnement : bureaux, ordinateurs, imprimante, rétroprojecteur, …).
- Signature d'un protocole de partenariat entre le Conseil Général de la Seine Saint-Denis et la PFAC-93 pour donner à celle-ci un poids d'investissement institutionnel.
- Mettre en place une politique d'incitation en faveur des associations comoriennes à déposer des projets de développement au sein de la PFAC-93.
- Mettre en place une ligne budgétaire pour la structuration (formation) des associations membres de la PFAC-93 afin qu'elles soient efficaces sur le terrain et pour combler le manque de compétences organisationnelles des acteurs locaux.

Ces mesures sont indispensables pour mener un travail efficace sur le terrain d'une part et pour donner plus de crédibilité à la PFAC-93 dans le milieu associatif comorien.

RAPPORT DE LA PFAC-93

Ce handicap organisationnel fragilise la PFAC-93 dans ses actions terrain et le Conseil Général de la Seine Saint-Denis doit prendre ses responsabilités pour garantir un partenariat sain et ce dans un climat de confiance réciproque.

5 IMPORTANCE D'UNE POLITIQUE COHERENTE PERMETTANT UNE CONTRIBUTION EFFICACE DE LA DIASPORA

Sur plusieurs millions d'euros provenant des transferts d'argent effectués par la diaspora comorienne, la grosse partie est affectée à la consommation et une petite partie à des activités de production. La France et les Comores ont adopté un programme commun de Co-développement, ancien PCUC (Programme de Coopération avec l'Union des Comores) et aujourd'hui PFCC (Programme Franco-Comorien de Co-développement) visant essentiellement trois champs d'actions : Soutiens des associations de migrants dans leurs initiatives en faveur du développement local des Comores, la mobilisation des membres de la diaspora vivant en France et ayant les qualifications requises en vue du développement des Comores, faciliter l'accès au crédit bancaire pour les initiatives économiques portées par la diaspora comoriennes de France en Union des Comores. De nombreux projets ont déjà été mis en place grâce à ce dispositif. C'est un scénario « win-win » développement aux Comores, mobilisation de la diaspora en France et baisse de l'immigration vers la France.

6 LA DIASPORA AGENT ACTIF PIOUR LE DEVELOPPEMENT

6.1 ROLE DES INITIATIVES DE LA DIASPORA POUR CONTRIBUER AU DEVELOPPEMENT

L'objectif principal de ces assises était aussi de faciliter et de promouvoir un climat d'échanges entre la diaspora elle-même qui est éparpillée partout dans les quatre coins de l'hexagone. Un travail en ateliers a permis aux différentes entités présentes d'exposer leur projet puis d'aborder en discussions, la thématique, somme toute importante, de la structuration de la diaspora. C'est aussi l'occasion pour les associations présentes de se présenter et de faire connaitre au près d'un corps constitué politique plus large, les succès remportés dans le cadre d'activités concrètes liées au développement et menées à l'initiative de différentes structures issues de la diaspora dans leurs régions respectives, ainsi que les facteurs spécifiques ayant contribué à ces résultats positifs.

C'est le cas, entre autres, de la plate-forme des associations comoriennes de la Seine Saint-Denis (PFAC-93). Cette démarche de rassemblement des associations comoriennes du département est généreusement soutenue, encouragée, dans tous les sens du terme, par le conseil général, sans qui ce rassemblement n'aurait pas eu lieu et confortement au protocole de coopération signé entre le département et l'ile autonome de Ngazidja. Au sein de la plate-forme, les associations membres partagent entre elles une manne de connaissances et d'expériences de terrain, encore trop souvent inexploitées. Avec le conseil général, elles peuvent aider à identifier les actions clés grâce auxquelles le considérable potentiel de la diaspora pourrait être valorisé de façon optimale dans le domaine du développement. La plate-forme se veut donc un espace d'échanges où experts, chercheurs et étudiants sont invités à venir débattre conjointement des meilleurs façons de stimuler une participation active de la diaspora à l'élaboration de concepts et d'opinions visant à leur donner voie au chapitre dans les discussions politique relative à l'émigration et au développement. Et ce, tout simplement parce que la diaspora à travers ses nombreuses associations est la principale actrice de la faisabilité de la connexion entre émigration et développement.

RAPPORT DE LA PFAC-93

7 RECOMMANDATIONS

Les assises se sont clôturées sur la formulation d'une série de recommandations à respecter à l'avenir dans les délibérations politiques concernant la diaspora. Et sa plus-value dans le cadre du développement des Comores. Ces recommandations répondent aux principales questions jugées significatives par les participants aux assises. Ces thèmes incluaient la cohésion et la volonté politique, le renfoncement des réseaux entre membres de la diaspora et l'aménagement d'un environnement plus performant pour la création d'entreprises.

7.1 POLITIQUE

La permanence de consultation et de dialogue politique entre la diaspora et les autres intervenants constitue une urgence absolue. Cela implique qu'il faut comprendre d'abord que les projets de développement lancés par les associations de la diaspora sont essentiellement complémentaires aux projets mis en place dans le pays par les principales organisations de donateurs. Promouvoir le dialogue là où il y à, pour le moment, absence ou lacunes de relations entre diaspora et acteurs du développement, sera profitable à tous. Des meilleurs politiques aideront à soutenir la coopération entre diaspora et autorités comoriennes. Une série de recommandations a été formulées pour atteindre ces objectifs.

7.1.2 Les politiques doivent tenir compte de façon plus cohérente des opinions de la diaspora, tant au sein de l'Union des Comores qu'au sein des îles autonomes.

7.1.3 La mise en place d'un embryon de structure représentative de la diaspora.

7.1.4 L'appui de la France et des collectivités territoriales françaises est indispensable au développement de méthodologies et de stratégies institutionnelles. Elles peuvent servir de lignes de conduite dans la concrétisation d'une présence effective dans l'engagement diaspora et autorités comoriennes.

7.2 RESEAUX

Apprendre à connaitre les associations de la diaspora à travers toute la France et créer des liens entre elles - connaitre aussi, dans les secteurs pertinents, les organismes sans liens directs avec la diaspora. Ce thème qui était au cœur des assises donne lieu à une série de recommandations :

7.2.1 Construire des réseaux reliant les membres de la diaspora pour valoriser leurs ressources. La méthode préconisée pour cette constitution de réseaux est de capitaliser sur l'interactivité et la régularité des dialogues et de créer un organisme indépendant chapeautant la diaspora. Ceci suppose la création de liens internationaux et intergénérationnels, entre groupes et individus issus de la diaspora.

7.2.2 Promouvoir des réunions entre associations issues de la diaspora.

7.2.3 Créer une plate-forme rendant accessible aux différents acteurs concernés le capital de l'expertise de la diaspora.

7.2.4 Entrer en contact avec d'autres ONG et organisations internationales en coopérant.

7.2.5 Organiser des réunions entre la diaspora et les ministres du pays notamment lors de leurs nombreux passages en France ou en Europe.

7.2.6 Augmenter le nombre de partenariat entre les organisations de la diaspora et le secteur privé.

7.2.7 Développer des méthodologies et des stratégies qui servent de lignes de conduites aux institutions pour sélectionner les représentants de la diaspora invités à prendre part aux activités au sein de la diaspora et entre diaspora et institutions.

Les autorités comoriennes, (L'Union des Comores et les îles autonomes) doivent encourager les membres de la diaspora à investir dans leur pays d'origine, grâce à des mesures créatives, stimulantes et soutenues dans tous les sens du terme.

RAPPORT DE LA PFAC93

8 CONCLUSION

Les Assises de la diaspora comorienne organisées par le Gouvernorat de Ngazidja les 24 et 25 novembre 2012 à Dunkerque ne sont certes pas les premières en France dans ce genre mais ont permises de mettre en évidence la complexité de structurer les différentes couches sociales qui constituent cette population.
Certes les Comores traversent une crise économique comme beaucoup d'autres pays dans le monde mais il n'en existe pas moins de volonté et des Hommes motivés pour surmonter celle-ci comme l'ont démontré les ateliers thématiques.
Il faut ici saluer le dynamisme et le potentiel exprimés par la diaspora pour participer à la reconstruction et au développement des Comores. Cette dynamique exige aussi un changement et une volonté politique de l'Etat Comorien, des structures bancaires et des diverses organisations dans leurs stratégies et méthode de gestion des affaires.
C'est une nouvelle conception de nos hommes politiques vis-à-vis du pouvoir qui doit s'opérer. Il s'agit d'inculquer à nos politiques ces vraies valeurs qui serviront à cimenter la cohésion sociale, la stabilité économique et la crédibilité institutionnelle des Comores.

Les recommandations sollicitées par la diaspora expriment par-dessus toute, une ambition réaliste de participer activement aux performances économiques des Comores mais sous la condition d'un accompagnement politique bien cadré par l'Etat.
Ces recommandations ne prétendent pas à l'exhaustivité mais posent les vrais problèmes ainsi que les moyens à mettre en œuvre pour permettre à toutes ces femmes, ces hommes et ces jeunes à participer au développement de leur cher pays : les Comores.

RAPPORT DE LA PTAC-93

La charte de bon partenariat élaborée à l'issue de ces Assises jette les bases d'une refondation des relations entre la Diaspora et leurs responsables politiques Comoriens. Elle propose, entre autres, des solutions novatrices pour faciliter l'implication de la diaspora dans la gestion du pays.

La franchise et la qualité des échanges ont permises d'aborder plus en profondeur les thèmes proposés par les organisateurs :

- DIASPORA ET DEVELOPPEMENT
- QUELLES STRATÉGIES DE STRUCTURATION DE LA DIASPORA COMORIENNE DANS LE DÉVELOPPEMENT DES COMORES
- QUELLE POLITIQUE MENER POUR FAVORISER LES INVESTISSEMENTS DE LA DIASPORA

Un tel dispositif politique, mériterait à être analysé davantage pour permettre à la population de prendre connaissance de ces conclusions.

Un ensemble de mesures et une volonté politique de mise en œuvre et de suivi de ces recommandations sont plus qu'à jamais nécessaires pour bâtir un édifice commun en faveur de la population comorienne.

9 ANNEXES

9.1 DONNEES ECONOMIQUES ET STATISTIQUES DE LA BANQUE CENTRALE DES COMORES

BANQUE CENTRALE des COMORES

Note sur « les Transferts des migrants »

Introduction

Selon les Nations Unies, environ 3% de la population mondiale (175 millions de personnes) vivent en dehors de leurs Pays d'origine.

Les envois de fonds de ces migrants vers leurs pays d'origine ont des impacts sur l'économie en général et sur la réduction de la pauvreté en particulier. En effet, ces fonds constituent des ressources considérables et contribuent sur le plan micro-économique à l'amélioration des conditions de vie des ménages bénéficiaires et sur le plan macroéconomique à améliorer les indicateurs macroéconomiques.

De nos jours, dans beaucoup de pays en développement, les envois de fonds sont devenus la première source de financement extérieur, loin devant l'Aide Publique au Développement.

En effet, les envois d'argent des migrants constituent une importante source de financement des économies des pays en développement et des populations récipiendaires. Ils bénéficient en particulier à de larges couches de la société qui, sans ces ressources, vivraient dans une pauvreté extrême. De ce fait, même en situation de crise économique et financière des pays de résidence des migrants, les flux d'argent de ces derniers tendent à rester stables et à être moins liés à la conjoncture économique que l'aide publique au développement et les investissements directs étrangers.

Contexte des envois de fonds aux Comores

La diaspora comorienne représenterait près de 50% de la population résidente aux Comores (300 000 émigrés pour une population résidente estimée à 650 000 habitants en 2009).

En 2011, les transferts bruts des migrants, captés par le système bancaire, ont atteint 45,5 milliards FC (92,6 millions d'euros) après 38,4 milliards FC (78,1 millions d'euros) en 2010 et 43 milliards FC en 2009 (87,4 millions d'euros) contre 21,1 milliards FC (42,8 millions d'euros) en 2001.

En considérant les ajustements de la balance des paiements, pour tenir compte notamment de la double circulation euro/FC et de la thésaurisation des devises, on obtient des entrées évaluées à 54,1 milliards FC (110 millions d'euros) contre 44,5 milliards FC (90,4 millions d'euros) en 2010 après 50,6 milliards FC (102,8 millions d'euros) en 2009, représentant respectivement en termes de PIB, 25,5%, 22,6% et 27,3% et couvrant environ 5 mois d'importations de biens et services.

Ces fonds transitent habituellement à travers deux voies, « informel et formel ». La voie informelle, qui est relative à l'intermédiation jouée par les voyageurs se rendant aux Comores, est prédominante, mais son influence tend à se diluer au profit des transferts formels effectués par l'intermédiaire de sociétés de transfert d'argent, et dans une moindre mesure par voie bancaire. En effet, alors qu'ils constituaient 85% des envois en 2001, les transferts informels ne représentent plus que 62% en 2011, après 71% en 2009.

Place de France. BP 405 MORONI
TEL : (269) 773 18 14 - (269) 773 10 02 – FAX : (269) 773 03 49
E-mail : secretariat@banque-comores.org
Site : www.banque-comores.km

Que nous disent les données des Comores ?

► **Les transferts en chiffres**

En millions FC	Achats													
	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012*
Achats de devises par le système bancaire	13.273	15.174	17.991	13.919	12.340	18.295	19.981	22.376	22.852	31.519	30.353	24.225	28.101	12.799
Transferts d'argent par les agences spécialisées	754	2.106	3.086	3.687	4.681	5.542	6.390	7.980	9.442	10.254	12.651	14.210	17.526	9.478
Billets Thésaurisés (estimations)						2.744	4.995	5.594	5.713	7.880	7.588	6.056	8.430	3.840
TOTAL	14.027	17.280	21.077	17.606	17.021	26.581	31.367	35.950	38.006	49.653	50.592	44.491	54.057	26.117

** au 30/06/2012*

Pour la compilation des statistiques de la Balance des paiements, nous distinguons conformément aux

► **Les transferts sont concentrés :**

- **Géographiquement :** Ngazidja reçoit 86% des transferts passant par le circuit formel, soit 2,7 fois plus par habitant que la moyenne des deux autres îles et avec une incidence sur la pauvreté, moins élevé à Ngazidja (35,3%) contre 38,4% pour Anjouan et 37,8% pour Mohéli.

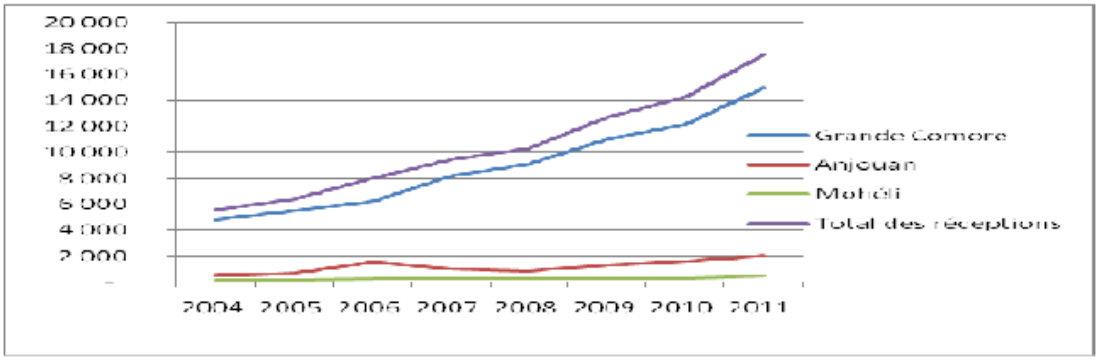

Source : BCC

Masse Monétaire	75 327	71,8%
Avoirs Extérieurs Nets du système bancaire	53 860	100,4%

IDE	8 171	661,6%
Dons Projets	15 165	356,5%

► **Les transferts au niveau de la Balance des paiements**

BALANCE DES PAIEMENTS DES COMORES (en millions FC)									
	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011*
Compte des transactions courantes	-8 020	-8 201	-10 618	-8 831	-11 350	-23 078	-13 892	-14 597	-20 064
Balance Commerciale	-15 193	-22 729	-30 927	-34 288	-40 039	-55 776	-53 361	-57 488	-61 466
Transferts privés courants nets	10 820	17 256	19 956	23 987	25 669	32 933	34 612	27 683	31 883

Place de France. BP 405 MORONI
TEL : (269) 773 18 14 - (269) 773 10 02 – FAX : (269) 773 03 49
E-mail : secretariat@banque-comores.org
Site : www.banque-comores.km

► **Les transferts sont plus destinés à la consommation qu'à l'investissement :**

Les montants transférés viennent le plus souvent soutenir les besoins quotidiens des familles restées au pays, allant de l'achat de denrées alimentaires au règlement de la facture d'électricité, en passant par l'acquittement des droits de scolarité, mais peuvent également servir au financement de la construction d'une maison ou à la célébration du « grand mariage » coutumier.

D'autres formes de transferts sont adressées directement aux associations villageoises, afin de servir au développement communautaire en finançant des activités sociales comme la construction d'écoles ou de dispensaires, et ou culturelles comme l'aménagement de centre sportifs ou bibliothèque.

Ces transferts de fonds des émigrés permettent donc d'atténuer la pauvreté, mais leur effet sur la croissance est mitigé. Jusqu'à présent, les transferts alimentent surtout la consommation des biens importés.

4 C-93

- **Périodiquement :** l'emploi des transferts est fortement élevé au troisième trimestre, qui représente 35% du montant annuel des devises achetées par les banques, en liaison avec la période des vacances pour la diaspora, qui apportent du numéraire, pour faire face à leurs dépenses, notamment la célébration des mariages ou la construction de maisons.

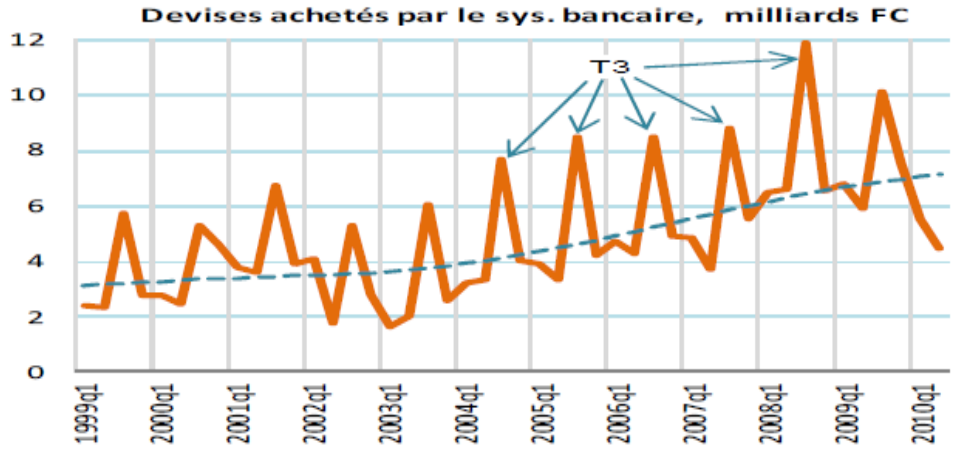

Source : FMI

Place de France. BP 405 MORONI
TEL : (269) 773 18 14 - (269) 773 10 02 – FAX : (269) 773 03 49
E-mail : secretariat@banque-comores.org
Site : www.banque-comores.km

Impacts des envois de fonds aux Comores

Les envois de fonds représentent la première source d'entrée d'argent des Comores, loin devant l'Aide publique au Développement.

Ces envois ont de nombreuses conséquences dans le pays récipiendaire, à la fois sur l'économie, dans la vie des ménages et dans le fonctionnement des communautés locales. Ces impacts macro et microéconomiques peuvent être positifs comme négatifs.

- **Niveau macro économique**
  - ***Impacts positifs***

❖ Accroissement de la demande intérieure : les envois de fonds soutiennent la consommation, contribuant à la croissance économique et au développement de certaines activités génératrices de revenus (les travaux de construction de maisons et les projets communautaires qui emploient des mains d'œuvre locales, emplois directs et indirects créés dans les activités de commerce et de services,...) ;

❖ Consolidation de la balance des paiements : face aux déficits chroniques de la balance commerciale, les envois de fonds contribuent à améliorer le solde de la balance courante ;

  - ***Impacts négatifs***

❖ Dépendance économique vis à vis des envois de fonds ;

❖ « Brain drain » : fuite des cerveaux, attirés pour des salaires plus élevés ou de meilleures conditions de vies et risque de dysfonctionnement des systèmes et structures économiques dans le pays d'origine concerné par cette mobilité;

❖ Inflation : l'augmentation de la demande plus rapide que la production engendre aussi un effet inflationniste sur les produits locaux (manioc, banane, taro..), dont les prix augmentent fortement en période de forte afflux des envois de fonds ;

- **Niveau micro économique (des ménages)**
  - ***Impacts positifs***

❖ Réduction de la pauvreté : les indices de pauvreté et des inégalités diminuent sous l'effet des envois de fonds ;

❖ Amélioration du bien-être de la population : les migrants comoriens ont l'habitude d'expédier des appareils électroménagers, des véhicules, ...etc ;

❖ Participation aux frais d'éducation des membres de leur famille, à travers le paiement direct des frais de scolarité. Il est aussi fréquent que les fournitures scolaires soient achetées depuis l'étranger et acheminées aux Comores. Par ailleurs, il convient de noter que certaines dépenses en éducation, s'effectuent en dehors des Comores. A cet égard, les comoriens qui poursuivent leurs études supérieures à l'étranger (France, Madagascar, Egypte, Senegal,...etc) bénéficient des appuis financiers de la diaspora à travers le paiement des frais de transport et des bourses d'études. Ces envois ne transitent généralement pas par les Comores ;

Comment intégrer les transferts de fonds dans la stratégie de développement

Il y a aujourd'hui un enjeu majeur autour de cette stabilité comparée à la volatilité des capitaux à court terme, aux investissements de portefeuille qui entrent et sortent rapidement, à l'aide publique au développement conditionnel en chute progressive et aux investissements directs étrangers quasi nuls.

Pour ce faire, les autorités privilégient deux voies :

- encourager le recours à la voie formelle :

- inciter la diaspora à investir dans des projets productifs :

- ❖ **Les mesures pour une meilleure réallocation des transferts : Initiatives de la BCC**
- **Renforcement de la voie formelle et développement d'accords de partenariat**

La Banque Centrale des Comores a mené une politique d'élargissement et de professionnalisation de l'activité bancaire, qui commence à porter ses fruits. Avec l'ouverture du secteur bancaire, caractérisée par la fin du monopole d'une seule banque commerciale, l'intégration des réseaux de micro finance dans l'environnement bancaire et l'agrément de deux nouvelles banques commerciales (Exim Bank et BFC), la BCC a encouragé les Banques et Etablissements Financiers locaux à nouer des partenariats avec les banques et sociétés de transferts d'argent implantées dans les pays d'accueil de la diaspora (BDC avec la Banque d'Escompte de Paris, Union des Meck avec les Caisses d'Epargne de la région PACA, la SNPSF avec la Compagnie Bancaire International de Paris, Moneygram (avec Exim Bank, Union des Meck, BFC et BDC prochainement), Western Union (avec la SNPSF et BIC).

- ❖ Peu d'investissements productifs (une grande partie est consommée) ;

Comment intégrer les transferts de fonds dans la stratégie de développement

Il y a aujourd'hui un enjeu majeur autour de cette stabilité comparée à la volatilité des capitaux à court terme, aux investissements de portefeuille qui entrent et sortent rapidement, à l'aide publique au développement conditionnel en chute progressive et aux investissements directs étrangers quasi nuls.

Pour ce faire, les autorités privilégient deux voies :

- encourager le recours à la voie formelle :

- inciter la diaspora à investir dans des projets productifs :

- ❖ **Les mesures pour une meilleure réallocation des transferts : Initiatives de la BCC**
- **Renforcement de la voie formelle et développement d'accords de partenariat**

La Banque Centrale des Comores a mené une politique d'élargissement et de professionnalisation de l'activité bancaire, qui commence à porter ses fruits. Avec l'ouverture du secteur bancaire, caractérisée par la fin du monopole d'une seule banque commerciale, l'intégration des réseaux de micro finance dans l'environnement bancaire et l'agrément de deux nouvelles banques commerciales (Exim Bank et BFC), la BCC a encouragé les Banques et Etablissements Financiers locaux à nouer des partenariats avec les banques et sociétés de transferts d'argent implantées dans les pays d'accueil de la diaspora (BDC avec la Banque d'Escompte de Paris, Union des Meck avec les Caisses d'Epargne de la région PACA, la SNPSF avec la Compagnie Bancaire International de Paris, Moneygram (avec Exim Bank, Union des Meck, BFC et BDC prochainement), Western Union (avec la SNPSF et BIC).

La BCC a également procédé à l'agrément de nouvelles sociétés spécialisées dans les transferts d'argent (Comores Express en janvier 2006 et MCTV en décembre 2009).

- **Actions à venir**

En collaboration avec la Banque Mondiale et la Banque de France, la BCC étudie actuellement de nouvelles pistes pour mieux canaliser ces flux et les orienter vers des investissements productifs.

Place de France. BP 405 MORONI
TEL : (269) 773 18 14 - (269) 773 10 02 – FAX : (269) 773 03 49
E-mail : secretariat@banque-comores.org
Site : www.banque-comores.km

Une grande partie du territoire étant couverte, l'accent doit plutôt être mis sur :

- la promotion des services de transfert, surtout à partir des pays où se trouve la diaspora, afin d'inciter ces populations à utiliser les services bancaires ;
- la bi-bancarisation : permettre au migrant de disposer d'un compte dans chaque bout de la chaine. La personne doit disposer d'un compte dans le pays d'accueil et dans le pays d'origine, ce qui faciliterait énormément les envois. Cela peut prendre plusieurs formes : ouverture d'un compte à distance, à partir du pays de résidence dans le pays d'origine ; octroi de crédits immobiliers dans le pays de résidence du migrant pour une acquisition dans son pays d'origine ; mise en place de produits d'épargne dans le pays de résidence en vue d'investissements dans le pays d'origine et mise en place de produits d'épargne (notamment d'épargne logement) dans les pays d'origine pour les non-résidents ;
- la poursuite d'une politique d'abaissement des coûts afférents (engagements des pays du G20 à réduire de 10% à 5% le coût des transferts d'ici 2014, instauration d'une concurrence saine avec la fin des clauses d'exclusivité à sens unique,...) ;
- la mise en place de nouveaux instruments d'épargne, qui seraient plus attractifs, les capacités financières de la diaspora étant moins limitées que celles de la population locale ;
- la révision des cadres réglementaires, afin de bénéficier des nouveaux instruments qu'autorisent les NTIC, notamment le « mobile banking », le développement de la monétique et de « l'e-banking » ;
- la conciliation entre les projets productifs « bancables » locaux et les capacités financières de la diaspora.

❖ Les autres initiatives

Les nouvelles politiques fondées sur le développement communautaire ont été mises en œuvre aux Comores vers les années 1990. Ces stratégies reposent sur la participation de la population dans les activités visant leur propre développement.

- **Le Fonds d'Appui au Développement Communautaire (FADC)**

Le FADC ou Fonds d'Appui au Développement Communautaire est un programme financé par la Banque mondiale avec une participation communautaire, la part de l'Etat (financement interne) étant quasi nul. Les projets financés par le FADC sont d'abord identifiés par les communautés bénéficiaires et ensuite proposées au FADC pour financement. La structure de gestion du FADC est largement dominée par les représentants communautaires.

Si l'on considère que les projets réalisés par la FADC reflètent les priorités communautaires, on observe que les demandes prioritaires des communautés en matière de développement, sont la construction des salles de classe, les adductions d'eau et la construction des pistes rurales.

- **Le Programme de Co developpement en Union des Comores (PCUC)**

Le PCUC est placé sous la tutelle du Ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité Nationale et du Développement Solidaire. Il concerne toute action initiée ou à laquelle participent des migrants pour aider au développement de leur pays d'origine. L'objectif du co développement est de mobiliser au bénéfice de l'Union des Comores, le potentiel de développement de la communauté comorienne installée en France.

Le Programme de Co développement concerne principalement 3 types d'intervention :

- Soutien des initiatives d'associations de migrants en faveur de leur région d'origine ;
- Promotion de l'investissement productif par l'accompagnement de la création d'entreprises par les migrants, que ce soit dans le cadre d'un retour ou non ;
- mobilisation des compétences des migrants hautement qualifiés.

Le premier bilan du PCUC (dont la 1ère convention de financement a été signée le 10 avril 2006) a révélé que la diaspora participe à hauteur de 20,2% du financement de l'ensemble des projets initiés dans le cadre du PCUC, soit 191 millions FC dans une période de quatre ans. Par ailleurs, les secteurs financés en priorité sont l'électrification rurale (29,8%), la culture (28%), la santé (27,8%), les infrastructures et les aménagements (21,9%).

❖ Conclusions

- Les transferts de fonds des émigrés atténuent la pauvreté, mais leur effet sur la croissance est mitigé.
- Aux Comores, les transferts sont surtout acheminés par des voies non officielles et sont concentrés géographiquement et périodiquement.
- Pour canaliser les fonds de la diaspora vers des projets d'investissement, des mesures doivent être prises pour améliorer le climat d'investissement et l'intermédiation financière, et faire avancer les réformes structurelles.

Mais des problématiques persistent:

- **L'origine informelle des fonds,** notamment vis-à-vis du dispositif LCB/FT,
- **La cherté des transferts,** qui explique la prédominance de la voie informelle, même si un retournement de tendance est observé ces dernières années,
- **L'absence d'harmonie** avec le plan de développement du pays (carte sanitaire, carte scolaire).

9.2 PRESENTATION DU PROGRAMME FRANCO-COMORIEN DE CO-DEVELOPPEMENT

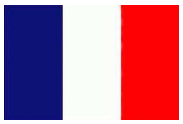

PFCC
Programme Franco-Comorien de Codéveloppement

RAPPORT DE LA PFAC-9

Historique du codéveloppement aux Comores

Le codéveloppement est constitué par toute action à laquelle participent des migrants pour aider au développement de leur pays d'origine.

La diaspora comorienne joue un rôle important dans le pays par les transferts de devises, le soutien aux familles et le développement des localités

Présentation du PFCC

Convention de financement signée en novembre 2011 entre l'Union des Comores et le Gouvernement de la République Française.

Éléments constitutifs :

Dotation de 2 millions d'euros (984 millions de francs comoriens), sur financement du Ministère chargé du développement solidaire de la République Française .

Durée d'exécution de 3 ans.

Pilotage du programme assuré par le Comité de Pilotage et la Cellule de Coordination

Objectifs

Global

Promouvoir les initiatives de développement aux Comores à travers la mobilisation des moyens et des compétences des migrants comoriens en France

Spécifique

Visé à appuyer les efforts de la diaspora à travers les trois composantes opérationnelles du Programme.

RAPPORT DE LA PFAC-93

COMPOSANTES du PFCC

Composante 1 : soutien des associations de migrants dans leurs initiatives en faveur du développement local des Comores.

Composante 2 : mobilisation des migrants comoriens hautement qualifiés en vue du développement de leur pays d'origine.

Composante 3 : accompagnement des initiatives économiques des migrants comoriens dans l'Union des Comores.

Composante 4 : animation et accompagnement du projet.

Le dispositif

- Un Comité de pilotage à Moroni
- Une Cellule de coordination à Moroni
- Une Antenne de la Cellule à Anjouan
- Des Comités de sélection des projets, un par île autonome
- Un Relais en France
- Un comité de suivi bilatéral

Acquis du codéveloppement aux Comores

RAPPORT DE LA DFPC-93

Quantitatif : 48 projets financés dont :

33 projets de développement local

9 projets de la diaspora hautement qualifiée

6 projets pour l'accompagnement de l'initiative privée

Institutionnel : l'orientation de l'épargne de la diaspora comorienne vers les investissements productifs et les équipements collectifs

Social : un dialogue entre la diaspora et les associations locales

Organisationnel : l'accroissement des capacités locales de gestion des projets par la mise en place d'instances de pilotage, de procédures, de suivis

Sécurisation des fonds de la diaspora : sécuriser la participation des migrants au développement des villages et des régions d'origine.

Propositions d'orientations stratégiques

Nouvelles démarches du PFCC

C1: Prioriser les projets structurants et productifs créateurs d'emplois en dépassant le cadre habituel du village et élargir l'échelle des projets. Ceux-ci doivent s'aligner sur les stratégies nationales et contribuer à l'atteinte des OMD

C2: Tous les secteurs sont éligibles et avec attention particulière aux initiatives innovantes et susceptible de contribuer au développement économique et social

C3: Mise en place de la garantie bancaire va faciliter l'accès aux crédits des entrepreneur issus de la diaspora

PORT DE LA PFAC 93

Critères d'éligibilité

Composante 1	
Demandeurs	Associations de la diaspora comorienne
Partenaires	Les organisations locales sans but lucratif et relevant du droit interne comorien Les collectivités territoriales
Durée d'exécution d'un projet	12 mois maximum
Échelle de la subvention à demander	[35 000 € à 70 000 €]
Localisation	3 iles autonome
Nature	Projets de développement local intervenant dans les secteurs rural, eau et énergie

Critères d'éligibilité

Composante 2	
Demandeurs éligibles	En France, un expert reconnu ; aux Comores, les organismes publics, parapublics ou privées d'intérêt général
Durée d'exécution du projet	1 mois au maximum
Montant de financement	Budget unitaire d'une mission de la diaspora qualifiée : 5.000 €
Localisation	3 iles autonome
Nature	Tous les secteurs sont éligibles et avec attention particulière aux initiatives innovantes et susceptible de contribuer au développement économique et social

RAPPORT DE LA P

Comment répondre à l'appel à projet

Retrait de dossier : Cellule de coordination à Moroni, Antenne du PFCC à Anjouan ou à la Cellule Relais en France

Formulaire de demande de financement annexé des justificatifs techniques, financiers, administratifs et juridiques.

Demandes de financement à déposer à la cellule de coordination ou à l'antenne du PFCC à Anjouan ou à la Cellule Relais en France

Les dossiers sont mis en ligne sur le site internet du PFCC

http://www.codevcomores.org

Critères d'éligibilité

Composante 3	
Demandeurs éligibles	Tout représentant de la diaspora comorienne en France souhaitant investir aux Comores dans des activités économiques
Durée	Accompagnement possible dans la gestion administrative et financière pris en charge par le PFCC pour une durée d'un an maximum
Modalités de mise en œuvre	Une ligne de garantie sera hébergée au sein d'une institution bancaire comorienne qui couvrira une partie des risques inhérents à l'activité en question et permettra un meilleur accès aux outils de financement de la banque. NB: la cellule PFCC n'intervient à aucun moment du processus de sélection des projets qui dépendra du comité de crédit de la banque

RAPPORT DE LA PF

Contribuer autrement au développement du pays

C1: se regrouper dans des structures plus larges pour appuyer des projets structurants aux pays

C1: Exiger la structuration et la transparence de la gestion des fonds communautaires

C2: Utiliser le savoir faire acquis en France au service du pays

C3: Favoriser les d'activités créatrices d'emplois et génératrices de revenus

Contacts

Lieu	Adresse
Moroni	Adresse : Cellule de coordination, bâtiment de l'ancienne météo Téléphone : (+269) 773 99 31/336 70 05 Courriel : coordination@codevcomores.org
Anjouan	Adresse : Antenne PFCC, Vice-consulat de France, Hombo, Mutsamudu Téléphone : (+269) 761 16 76 Courriel : antenne.anjouan@codevcomores.org
France	Adresse : Agence COOP DEC Conseil 30 rue Claude Tillier, 75 012 Téléphone : + 33 (0) 1 40 09 20 26/06 12 72 96 71 Courriel :contact@coopdec.org/relais.france@codevcomores.org

RAPPORT DE LA PFA

Prochains appels à Projet

Lancement de 2ème appels à projet de développement local et mobilisation de l'expertise de la diaspora : 1er trimestre 2013